

Le GCSMS APAJH 22-29-35, qui rassemble aujourd'hui l'APAJH des Côtes d'Armor, l'APAJH du Finistère et l'APAJH d'Ille et Vilaine, a été créé en 2015 afin d'assurer la direction générale de leurs 14 établissements et services, employant 300 professionnels qui accompagnent au quotidien 600 personnes en situation de handicap.

Nous recherchons, pour le service d'accompagnement des MNA, en cours de création, sur le secteur de Dinan, Loudéac et Lamballe :

Un.e Responsable de Service (H/F)

Convention collective du 15 mars 1966

CDI à temps complet

Dès que possible

MISSIONS

En tant que Responsable de service, vous ferez partie de l'équipe de direction ; Vous exercerez une fonction de cadre intermédiaire entre la direction du pôle et les équipes du terrain. En responsabilité d'une ou plusieurs unités de travail, vous aurez pour mission principale l'encadrement d'une équipe et des actions directement engagées auprès des personnes accompagnées dans le cadre d'une création de ce nouveau dispositif d'accompagnement des Mineurs non Accompagnés (internat et externat). Vous piloterez le projet de service de chaque structure sur tout l'Est du département et dans le respect du projet du Groupement APAJH 22-29-35. Votre position d'interface vous confèrera une fonction spécifique de communication interne.

Vos principales missions seront les suivantes :

- Concevoir et conduire les projets de service ;
- Assurer la gestion administrative et budgétaire des services ;
- Encadrer, organiser et animer des équipes pluridisciplinaires ;
- Apporter une expertise technique dans les domaines relevant de vos compétences ;
- Promouvoir et développer la communication interne ;
- Développer le réseau de partenariat des différentes structures ;
- Participer au développement de la qualité et à son évaluation.

PROFIL

- CAFERUIS ou diplôme universitaire équivalent ou expérience valorisable en VAE ... ;
- Connaissance de la convention collective applicable ;
- Connaissance des règles encadrant l'organisation du temps de travail ;
- Connaissance des recommandations des bonnes pratiques de l'HAS ;
- Autonomie et qualités relationnelles ;
- Capacités d'engagement ;
- Capacité de synthèse et de rigueur – Maitrise des outils informatiques ;
- Connaissance du public (MNA ; protection de l'enfance) ;
- Une première expérience d'encadrement d'équipe et du secteur associatif serait un plus ;
- Permis B exigé.

Merci de transmettre votre CV et lettre de motivation **avant le 15/09/2024**

à l'attention de Monsieur Le Directeur Général,

sur emploi@apajh22-29-35.org

Date de diffusion : **28/08/2024**

Affichage jusqu'au : **15/09/2024**